

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18182 - 71ÈME ANNÉE

## Demande d'une expertise sur les conséquences de la hausse de 6 mètres du niveau de la mer

## Climat : la proposition de l'Alliance adoptée à l'unanimité

Comme le groupe de Concertation pour le développement de La Réunion la veille au Conseil départemental, les conseillers régionaux de l'Alliance ont présenté hier en séance plénière une motion relative aux conséquences de la fonte des glaciers et de l'élévation du niveau de la mer. Débattue en urgence, elle a été adoptée à l'unanimité par la Région.



Le groupe de l'Alliance hier à la Région.

**A**vant que les conseillers régionaux ne débattent de l'ordre du jour, les groupes ont déposé des motions. Celle de l'Alliance était la même que le texte présenté la veille au Conseil départemental par le groupe de Concertation pour le développement de La Réunion. La motion a finalement été débattue en urgence. Elle demande en particulier que soient pris en compte les dernières observations des satellites observant l'évolution des glaces des pôles. L'accélération de sa fonte peut entraîner une hausse de 6 mètres de la hauteur moyenne du niveau des océans. Outre La Réunion, les autres pays de la région sont concernés par cette menace.

La motion de l'Alliance a suscité l'adhésion de tous les conseillers régionaux. Le président de la Région a même dit qu'il donnera suite à une proposition de l'opposition régionale visant à soutenir également une étude d'impact dans les pays de notre région.

Le succès de la démarche de l'Alliance rappelle qu'il est possible de rassembler au-delà des étiquettes politiques sur des sujets essentiels.

Voici le texte de la motion adoptée hier :

### Assemblée plénière du Conseil régional du 30 juin 2015

#### Motion présentée par le groupe de l'Alliance (urgence demandée)

#### **Motion relative aux conséquences de la fonte des calottes glaciaires et de l'élévation du niveau des océans**

Considérant les observations des glaciologues et les expertises réalisées faisant état de la fonte irréversible des grandes calottes glaciaires provoquée par le réchauffement climatique, notamment celles de l'Antarctique et du Groenland,

Considérant les avis convergents des experts sur le caractère irréversible de ce phénomène déjà engagé,

Considérant que la fonte des glaciers pourrait se produire à l'échelle d'un siècle, en fonction du niveau du réchauffement climatique,

Considérant que la fonte des pôles provoquera inexorablement une élévation du niveau des océans,

Considérant que selon les glaciologues, la fonte totale des glaciers du Groenland provoquera à elle seule une élévation du niveau des océans de l'ordre de 6 mètres, alors que les prévisions jusqu'alors réalisées par le GIEC étaient de l'ordre de 40 cm à 80 cm,

Considérant que le caractère irréversible de l'accélération de la fonte des pôles et la connaissance des prévisions des experts commandent de réfléchir aux multiples conséquences de ce phénomène,

Considérant que l'élévation du niveau de l'océan indien de l'ordre de 6 mètres, qui se produirait à l'échelle d'un siècle affectera directement La Réunion et remet en cause tout son aménagement,

Considérant que toutes les habitations et les infrastructures installées sur le littoral sont menacées : ports, aéroports, routes littorales, équipements, logements etc

Considérant que l'ampleur des bouleversements provoqués constitue un changement d'une nature exceptionnelle dans toute l'Histoire de La Réunion,

Considérant que la politique d'adaptation aux conséquences du changement climatique ne s'improvise pas et doit être anticipé par tous les responsables politiques,

Considérant plus particulièrement la compétence de la Région en matière d'aménagement du territoire et d'élaboration du schéma d'aménagement régional (SAR) et du schéma de mise en valeur de la mer (SMVM)

Considérant que le principe de précaution dicte l'obligation de prendre en compte tous les scénarii établis par les études et expertises connues,

Considérant également que la prochaine conférence mondiale sur le Climat à Paris (COP 21) examinera obligatoirement cette question de la fonte des pôles,

**Les Conseillers régionaux, réunis en assemblée plénière le 30 juin 2015 :**

**décident de solliciter l'Etat pour la réalisation d'une expertise sur les conséquences de la fonte des calottes glaciaires sur le niveau de l'océan indien, et sur l'évaluation temporelle du phénomène ;**

**décident d'engager une étude sur les conséquences d'une élévation du niveau de la mer de l'ordre de 6 mètres, sur l'aménagement et les infrastructures à La Réunion. »**

# Edito

## Un tsunami économique nous attend

**E**n titrant sur le “dikat de Bruxelles”, le journal le Quotidien a exprimé le niveau de panique général qui a atteint le monde économique des DOM, Réunionnais, en particulier. Il est dommage d'en arriver à une telle extrémité quand tant et tant de fois le PCR a alerté les intéressés, sans grand résultat. Trop souvent, l'anti-communisme ambiant n'a pas permis de franchir le seuil du dialogue nécessaire entre acteurs responsables afin d'organiser la résistance collective. Et, maintenant, on fait QUOI?

Les acteurs économiques ont cru bon écrire une lettre-pétition au Président de la République, François Hollande, lui enjoignant de contacter le Président de la Commission Européenne Junker pour “faire entendre raison la Commission”(sic), en l'occurrence, sa propre Commissaire, la Danoise, Margrethe Vestager qui a informé Mme Pau-Langevin qu'elle ne va pas valider les propositions françaises concernant l'Octroi de Mer. Le manque de sang froid ont poussé les signataires jusqu'à écrire : “nous voulons être respectés par la Commission européenne, et que celle-ci comprenne que son attitude désinvolte à l'endroit des outre-mer rencontrera toujours l'opposition résolue de la France”. Pensent-ils vraiment faire endosser de tels propos à leur interlocuteur?

A travers cette expression légitime d'indignation, nous voyons poindre l'exaspération du monde économique de voir que désormais la situation lui échappe. Cette panique communicative va irrémédiablement atteindre le monde

agricole, en particulier, les planteurs de cannes qui attendent une rallonge de subvention de 38 millions promis, à Bois Rouge, par le Président Hollande. Il a pris un soin particulier à préciser qu'il demandera l'autorisation de Bruxelles. Cela fait déjà... un an ! Depuis, Mme Pau-Langevin est passée, à La Réunion, le Premier ministre, également. S'il y avait un message positif, gageons qu'ils ne s'en seraient pas privés. C'est plus qu'inquiétant.

La leçon à retenir, c'est qu'il faut jouer groupé. Ceux qui ont pensé qu'ils pouvaient se passer des politiques, et surtout de ceux qui connaissent réellement les enjeux et les mécanismes, ont oublié que la loi de 1946 et ses apports, ce sont les communistes ; les RUP, c'est l'initiative d'un parlementaire communiste ; l'égalité sociale, c'est la démission des Députés communistes, la Région avec Lagourgue, ce sont les communistes qui l'ont mis à la présidence. A chaque fois, l'intérêt supérieur de La Réunion passait avant tout. Quand chacun se regarde dans la glace, peut-il en dire autant? Notamment, ceux et celles qui ont organisé la défaite de Vergès, en 2010. L'heure du bilan a sonné...et c'est un tsunami !

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## L'examen du compte administratif se transforme en débat sur le bilan de la mandature

# L'Alliance démontre 5 années de gaspillage à la Région Réunion

L'octroi de mer, le rapport d'activité de la Région et le compte administratif 2014 étaient notamment à l'ordre du jour de la séance plénière d'hier de l'assemblée régionale. À quelques mois des élections régionales, l'occasion était donnée de faire un bilan de la mandature de Didier Robert dans une ambiance de fin de règne pour le sénateur et bientôt ex-président de la Région. Les conseillers de l'Alliance ont été les seuls à intervenir, ils ont refusé le compte administratif et ont été rejoint dans ce vote par les conseillers du PS.



**5 années gaspillées à la Région. Les diviseurs qui ont fait battre l'Alliance portent une lourde responsabilité.**

À quelques mois du renouvellement du Conseil régional, l'heure était au bilan de la mandature de Didier Robert. Seule à interpellier la majorité, l'Alliance a constaté les impacts des choix faits depuis 2010. Alors que les jeunes Réunionnais auraient besoin de 4 lycées supplémentaires, aucun n'est sorti de terre depuis que Didier Robert est le président de la Région.

Maya Cesari met en avant un aspect révélateur de la pauvreté de ce bilan. La majorité sortante n'a pas hésité à s'attribuer les mérites de la construction du lycée de Sainte-Anne. Inauguré par Didier Robert quelques semaines après son élection, il avait été lancé et construit sous la mandature de Paul Vergès.

Si le projet d'un nouveau lycée à Saint-Denis commence à être étudié, c'est le flou le plus total pour le lycée de la mer au Port, et le lycée du tourisme à la Petite Île.

La conseillère régionale de l'Alliance a souligné que cet abandon de la jeunesse est un choix qui se traduit dans

la gestion des fonds européens délégués à la Région. Ainsi, la collectivité a décidé de limiter à 37 millions d'euros la part du Fonds européen de développement régional qui soutiendra la construction et la rénovation des lycées.

Cette somme est à comparer aux 150 millions d'euros de fonds européens qui doivent être utilisés pour construire une route en mer. Quant au projet de transport guidé, c'est là aussi l'inconnue.

### Faillite de la politique touristique

Yasmina Panchbaya a constaté que le bilan de la politique du tourisme remis aux élus ne comprend pas les chiffres de la fréquentation touristique. Cet oubli est-il étonnant ? Malgré tout l'argent dépensé, le nombre de touristes est aujourd'hui moins important qu'avant l'arrivée de Didier Robert à la présidence de la Région.

La conseillère régionale a coupé court aux justifications répétées par Didier Robert et ses amis. Malgré la crise en Europe, Maurice et les Seychelles ont connu une hausse de la fréquentation touristique. La subvention versée pour acheter des billets d'avion ne pousse pas les compagnies aériennes à baisser les prix. Or, le prix du billet d'avion est un obstacle reconnu au développement du tourisme à La Réunion. Une piste à creuser pourrait être l'arrivée de nouvelles compagnies aériennes à La Réunion.

André Thien Ah Koon a rappelé les promesses de Didier Robert dans ce domaine : 600.000 touristes et la construction de 8.000 chambres d'hôtel. C'est bien loin de la réalité. Le conseiller régional de l'Alliance a dénoncé les billets d'avion subventionnés par la Région pour aller en France, ainsi que le projet de Didier Robert de baisser le prix du voyage vers Maurice en recourant là aussi à une subvention.

Ces décisions ont un effet très clair : amener les touristes réunionnais à dépenser leur argent en France ou à Maurice plutôt qu'à La Réunion.

### La majorité des Réunionnais abandonnés

En matière d'aménagement du territoire, les conséquences des choix sont là aussi désastreux. Béatrice Leperlier a noté que la politique de la Région est contraire aux piliers du développement durable. Le dernier exemple en date est le projet de la méga-carrière de Bois-Blanc pour fournir les galets nécessaires au projet de route en mer. La nouvelle route du littoral en elle-même est une attaque contre la biodi-

versité. Les 60 millions consacrés aux compensations environnementales servent à couvrir des dérogations qui concernent 54 espèces menacées. Quant aux Réunionnais, ils sont oubliés dans leur grande majorité puisque l'essentiel des investissements sont prévus dans une route de 12 kilomètres reliant deux villes du Nord de La Réunion.

André Thien Ah-Koon a interrogé sur les 150 millions promis pour l'aéroport de Pierrefonds. Que deviennent-ils ? Le Sud est totalement abandonné, a constaté le maire du Tampon. Où est la contournante du Tampon, l'allongement de la piste de Pierrefonds ?

### Ambiance fin de règne

Au lieu de cela, des fonds sont dépensés pour payer des emplois verts que le conseiller de l'Alliance soupçonne d'être une milice populaire au service de la Région. Un récent article de presse a en effet souligné que le collectif des associations bénéficiant d'emplois verts subventionnés par la Région avait été contacté par la collectivité, pour grossir artificiellement une foule bien clairsemée lors d'une manifestation anti-gouvernement lancée par... Didier Robert.

L'examen du compte administratif fait en effet apparaître une explosion des dépenses de fonctionnement. Elles ont doublé depuis 2010, a constaté Camille Sudre. Cela compromet définitivement la possibilité de réaliser une nouvelle route du littoral. La Région a été incapable de maîtriser ses dépenses de fonctionnement, poursuit l'élu. Pour être en mesure d'assurer le financement de la NRL, ce poste n'aurait pas dû dépasser environ 350 millions d'euros en 2014. Le compte administratif fait apparaître une dépense de 400 millions d'euros en 2014, 50 millions de plus que la limite.

Ce déséquilibre résulte de dépenses devenues pérennes, comme le financement de la continuité territoriale à la place de l'État. Son montant annuel inscrit en fonctionnement équivaut à celui de la construction d'un lycée, qui est un investissement.

Seules des recettes exceptionnelles ont permis une épargne positive, a ajouté Béatrice Leperlier.

Face à ces questions précises, Didier Robert était un peu seul pour répondre et n'a pas fait preuve d'une grande originalité, répétant tel un disque rayé des éléments de langage qui ne passent plus du tout auprès de l'opinion, ponctués d'attaques personnelles qui décrédibilisent la collectivité. Cette séance plénière sentait bien la fin de règne.

M.M.

## Perquisitions de la gendarmerie, enquête du parquet financier national

# Le scandale de la nouvelle route du littoral éclabousse la Région

**Le projet de route en mer n'est plus seulement une catastrophe économique, environnementale et sociale, c'est aussi la cible d'une enquête judiciaire. Visiblement dans les cordes face aux arguments de l'Alliance, Didier Robert s'est borné à répéter une version des faits à laquelle personne ne croit : c'est une enquête normale pour un chantier de cette importance.**



Ambiance de fin de règne du côté de Didier Robert.

**L**e projet de route en mer a occupé une place importante hier dans le débat, la cause aux perquisitions entreprises sur ordre de la justice dans les bureaux de la Région. Les juges s'intéressent aux conditions d'attribution de deux marchés d'un total de 1,2 milliard. Jamais une telle situation ne s'est produite depuis que la Région existe, alors que les prédécesseurs de Didier Robert ont eu à gérer quantité de marchés publics.

André Thien Ah Koon a fait part de son expérience à la Commission d'appel d'offres de la Région. Quand il a vu comment les choses tournaient, il a décidé de ne plus s'y présenter. « J'ai bien fait de me retirer », a-t-il poursuivi. Le conseiller régional de l'Alliance a affirmé que des membres de la commission d'appel d'offres discutaient directement avec des entreprises. Cela contribue à entretenir une rumeur selon laquelle d'importantes sommes d'argent ont circulé sous le manteau. André Thien Ah Koon a aussi déploré le fonctionnement de cette commis-

sion. Les élus de l'opposition découvraient les volumineux dossiers en séance, qui étaient aussitôt ramassés. Cette opacité est aujourd'hui lourde de conséquence, qui peuvent relever du pénal.

Camille Sudre a précisé que les soupçons sont tellement graves que l'affaire a été délocalisée à Paris pour être instruite par la plus haute juridiction traitant de la corruption.

Concernant les autres dimensions du projet de NRL, ils donnent à La Réunion une bien triste réputation. Camille Sudre a cité une série de médias de France qui ont publié des articles avec des titres sans équivoques, comme : « Une route dans un océan de scandale ». Reporterre, RMC, Challenges, Huffington Post, Capital, Le Point... rapportent des faits qui montrent l'ampleur du scandale.

En réponse, Didier Robert a déclaré qu'il est normal qu'une enquête vise la NRL.

M.M.

## Le groupe d'opposition choisit de s'abstenir

# Octroi de mer : l'Alliance propose le débat sur toute la fiscalité

La Région a présenté un rapport proposant une modification de taux d'octroi de mer. L'Alliance s'est abstenue pendant que les autres groupes votaient pour. Elie Hoarau a présenté le point de vue du groupe d'opposition.



2017: grand rendez-vous pas seulement pour la filière canne mais pour toute l'économie réunionnaise ?

**E**lie Hoarau a averti. L'octroi de mer vit ses dernières années du fait de la Commission. Des décisions ne trompent pas. C'est la première fois que dispositif reconduit pour une durée aussi courte : 5 ans. Auparavant, l'Europe donnait 10 ans. C'est également la première fois que la Commission demande un rapport exhaustif à la France. La commissaire à la concurrence a décidé de placer l'octroi de mer sous le régime des exemptions du règlement général.

Cette décision, a souligné Elie Hoarau, fait sortir l'octroi de mer du champ d'application de l'article 349-2 du Traité de Lisbonne, qui garantit à La Réunion le droit à une adaptation des politiques de l'Union européenne.

La date de remise du rapport est à rapprocher de la date de la fin du quota sucrier : 2017.

Pour Elie Hoarau, tout cela traduit la volonté de l'UE de répondre aux règles de l'OMC et d'intégrer tous territoires y compris RUP.

## Un impôt injuste

Ceci étant dit, le conseiller régional de l'Alliance a posé le débat : faut-il garder octroi de mer ?

Cette taxe a un effet vertueux si elle protège les entreprises et qu'elle permet aux Réunionnais de décider d'un outil fiscal.

Elle a des effets pervers. Elle impacte sur le coût de la vie. C'est aussi un impôt indirect, injuste par nature, car il ne tient pas compte des revenus du contribuable. 80 % des ressources fiscales à La Réunion viennent des impôts indirects, on fait supporter davantage aux plus pauvres les recettes fiscales.

Elie Hoarau a appelé à ouvrir le débat sur la fiscalité. Il a rappelé que Fabienne Couapel-Sauret avait proposé une motion sur l'autonomie fiscale de La Réunion. L'élu de l'Alliance a fait remarquer que ce débat est d'autant plus nécessaire que le président de la République a choisi de faire une loi pour l'égalité réelle.

## Santé publique ou intérêt des alcooliers ?

Enfin, sur les taux, Elie Hoarau a proposé de concilier fiscalité et santé, notamment pour la taxation du rhum.

Rappelons qu'en réponse à une demande européenne visant à réduire la différence de taxe entre l'alcool importé et celui produit sur place, la Région a décidé de baisser la taxe sur l'alcool fort de La Réunion plutôt que de l'augmenter. Un choix déploré par toutes les personnes qui luttent contre cette drogue dure.

## Nout kiltir

# « Le séga réunionnais en librairie !

Deux œuvres à la fois historiques et artistiques très intéressantes sur le patrimoine culturel réunionnais viennent d'être publiées par le groupe "Les Compères Créoles" sur une idée de Jean-Max Cazanove. Voici comment les réalisateurs de ces ouvrages pédagogiques et culturels, qui vont intéresser à la fois le peuple réunionnais et tous les peuples du monde, présentent le sens et le contenu de leur travail.



**S**éga et maloya désignent deux types de musiques, chants et danses propres à La Réunion. Nés à l'époque de l'esclavage et de l'engagisme, ils expriment l'identité créole.

Si le maloya a acquis une reconnaissance planétaire après son inscription par l'UNESCO au patrimoine mondial de l'Humanité, au contraire, le séga est aujourd'hui menacé par d'autres formes musicales qui bénéficient d'une très forte promotion. Pensant qu'il mérite d'être défendu, une équipe s'est mise au travail pour réaliser deux outils de communication destinés à participer à sa préservation.

Le premier de ces outils est un film documentaire intitulé "Le séga de La Réunion – Histoire et témoignages", réalisé par Ho Hai Quang et

Laurent Lindebrings. Ce documentaire retrace l'histoire du séga depuis sa naissance dans les plantations esclavagistes, et explique les raisons de son déclin depuis une quarantaine d'années. Il rassemble de nombreux témoignages émanant des plus célèbres ségatiers de l'île et montre les "Compères Créoles" danser sur quelques ségas traditionnels.

En second lieu, il y a un livre, un CD et un DVD intitulés "Le séga réunionnais – Danse, codage et illustrations". Cet outil se compose d'un livre comprenant une brève histoire du séga écrite par Ho Hai Quang ainsi qu'un « codage » du séga réalisé par Jean-Max Cazanove avec l'aide de Sabrina Latchimy Anandy et illustré d'aquarelles de Pierre Huffner ; ensuite, d'un DVD de

Laurent Lindebrings montrant des danseurs et danseuses exécutant les pas, mouvements et figures de base du séga ; enfin d'un CD de ségas composés par Jean-Max Cazanove.

Ces deux outils artistiques et pédagogiques sont disponibles en librairie à La Réunion. Vous pouvez aussi les obtenir auprès du groupe folklorique "Les Compères Créoles". Téléphone : 06 92 09 63 43. Mail : 974jean.max@gmail.com ou lescomperecreoles@gmail.com

# Oté

## Sa i di pa ou arien la manipilasyon l'opinyon ?

*Matant zélida la ékri Justin :*

*Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, moin la antann dann télé in kozman la bien fé plézir amoin. Anplis lété pa in roi d'koulou té k'i koz, té in l'ékspèr la politik. I paré li sé in politolog... bin kosa lo moun la di, La di la gosh lé mougé a plat koutir kouran moi d'désanm pou zéléksyon réjyonal. Pou kosa ? Pars la droit lé ini, é la gosh lé an konfèti. In konfèti i gingn pa kont in gran fèy papyé. Tok ! Pran sa pou toi !*

*Justin la fé pou répons :*

*Mon vyé matant k'I koz touzour la boush rouvèr, sa i étone pa moin de ou. Pars ou i kroi ké sé bann sondaz épi bann z'èkspèr k'i vote. I kol pa sa koko ! Lé vré zot i ésèy manipulé, lé vré zot i ésèy anbriye lo moun, mé zot i anparl pa zamé dsi la késtyonn program. Zot i anparl pa dmoun sak gouvèrnman i apèl l'égalité réèl, la défans bann droi, l'anvironeman é d'ot poin. Pou zot in zéléksyon sé Gasparin-Briné, Briné-Gasparin. Sé pa plis k'in batay kok ! Sa i amenn pa la gar ! tok ! Pran sa pou ou !*

*Matant Zélida i fé l'étoné :*

*Kosa i lé ankor so koméraz ? Kosa i lé so Briné-Gasparin ? Ou l'aprè ésèy anbète lo moun ! Pars si l'moun i di i profèr in tèl plito k'in ot, zot i koné sak zot i vé kantmèm. Konm di lo kont sé pou l'ansanm son èv... son program, la manyèr li prézant sa, si lé kroiyab ou pa. Lo rèz ou i pé gard pou ou ! tok ! Pran sa pou toi !*

*Justin la fé romark son matant :*

*Sa i di pa ou arien la manipilasyon l'opinyon ? Pou moin sa sé in n'afèr k'i égzis é plis k'i sava, oplis k'i manipil. Vi pans pa in zour baton i shanj de bout ? Tok ! Pran sa pou ou !*

**Justin**

« Kanar batar, kanar vantar ! » - In kozman pou la rout

Sa na dé sans sa ! Konm près tout kozman la Rényon ! Dabor inn k'i aparé tout suit, épi l'ot i aparé kan ou i roda li. Sans prop : in kanar batar, sa lé bon a manjé. Pli bon k'in kanar maskarin ou sinonsa in kanar mani. Donk li lé vantar, ou sansa vanté si zot i vé. Astèr in kanar batar, sa sé in kroizman, in métis épi pou désèrtin moun, bann métis lé orgéyé. Touléka bann blan i trouv bann métis lé orgéyé... vantar si zot i vé. Konmsi zot la pèr i konkirans sanm zot épi zot i pèrd. Kosa zot i anpans zot ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir ké rant-rant, ni tonm tazantan dakor rantre nou.